



**Texte urbanistique et
environnemental préparatoire (TUEP)**

**Marie de Los Angeles, Californie,
États-Unis**

25/02/2025

La ville de Los Angeles a récemment subi une des tragédies environnementales les plus dévastatrices de son histoire. La hausse des températures et donc la sécheresse, conséquences directes du changement climatique, sont à l'origine des gigantesques "megafires", ces incendies d'une taille inédite en cette saison. Pendant le mois de Janvier 2025, ils ont provoqué des dégâts d'une ampleur considérable, dont la destruction d'environ 12 000 habitations, le déplacement forcé de 88 000 personnes et des pertes économiques estimées à plus de 250 milliards de dollars. Même les stars d'Hollywood et autres riches entrepreneurs ont compris que personne n'est à l'abri désormais. Mais c'est bien entendu vers les personnes les plus démunies, principales victimes, que nous devons nous tourner en priorité.

En effet, ce désastre est à l'image de l'inaction internationale et pire encore de toutes les actions néfastes pour l'environnement entreprises pendant des décennies par ceux-là même qui, y compris aux États-Unis, nient les effets de l'homme sur le climat. Afin d'éviter de nouvelles tragédies, il est fondamental d'enclencher un véritable changement de tendance, en priorité à échelle locale, dans nos métropoles où se concentre la moitié de la population globale et l'essentiel des émissions de GES. C'est à nous villes du monde entier d'agir maintenant, car les gouvernements et les instances internationales n'avancent pas.

Les villes du monde, unies entre elles, doivent jouer un rôle central dans ce combat environnemental, mais aussi contre le mal vivre en ville et les inégalités sociales. En effet, la ville de demain ne saurait être une ville durable et protectrice uniquement pour ceux qui en ont les moyens. La municipalité de Los Angeles connaît bien les difficultés historiques de nos quartiers pauvres « racialisés » (Watts, Central City East...). La ville de demain doit être inclusive socialement et solidaire de nos sœurs dans le monde.

Los Angeles est d'ailleurs considérée actuellement comme la septième ville la plus durable des États-Unis au cœur de l'État de la Californie qui est lui-même classé comme l'un des plus progressistes en termes de transition écologique. Los Angeles aux côtés de nos villes sœurs de Californie (San Francisco, San Diego...) cherche donc des partenaires pour avancer concrètement avec des programmes volontaristes, refusant toute politique superficielle de *greenwashing*. Los Angeles plus que jamais veut aller de l'avant, même si cela demande de s'éloigner de la politique républicaine et climatosceptique du gouvernement des États-Unis : "we are still in !" disons nous à la sororité mondiale des C40 cities.

Los Angeles est déjà l'un des premiers producteurs urbains d'électricité renouvelable du pays, grâce au solaire, la géothermie et la biomasse. Elle produit en ce moment 41,5% de son électricité à partir de ces sources renouvelables avec un objectif de 100 % d'électricité « sans carbone » d'ici 2045. Elle prévoit aussi d'être la première métropole américaine à atteindre un taux de réacheminement des déchets de 80 % d'ici 2030. La ville qui est une des mégapoles les plus étalées spatialement du pays a prévu que d'ici 2025, 50 % de tous les déplacements se feront à pied, à vélo ou en transports publics. Los Angeles appuie donc ses propositions pour le « C40 Label » sur la base de ces projets concrets qu'elle met en œuvre comme :

- La réduction de l'indice VMT (*Vehicle miles transited per capita*, actuellement à 24,6 miles) de 30% d'ici 2045,

- L'inclusion sociale et des projets de résilience urbaine, en coopération avec des cabinets d'architecture californiens parmi les plus innovants du monde sur le bâti durable (immeubles résilients de relogement de sans-abris...)
- Des politiques incitatives et non punitives de réduction sur la fiscalité municipale en fonction des économies de consommation d'eau et de réutilisation des eaux de pluie

La ville de Los Angeles propose :

Article 1 :

Axe concerné : Axe 2 : "L'enjeu spécifique de la mobilité..."

Proposition : Mise en place d'un indice VMT(vehicle miles traveled per capita) mesurant la distance totale parcourue par véhicule par jour. L'objectif étant de réduire cet indice d'un certain pourcentage (de 5 à 10 % tous les 5 ans) qui variera selon le niveau de développement et la capacité économique des villes,, afin de réduire l'usage des véhicules thermiques et les émissions de GES.

Article 2 :

Axes concernés : Axe 1,2, 3 et 4

Proposition : Création d'un IDU (indice de durabilité urbain) permettant de mesurer le niveau de progrès en durabilité des villes entre 0 et 1 (1 étant le niveau le plus élevé de durabilité) croisant les 5 sous-indices suivantes :

- 1) L'efficacité énergétique de la ville selon le niveau d'isolement moyen des bâtiments et les pertes de chaleur/froid .
- 2) La part d'énergie renouvelable utilisée pour subvenir aux besoins de la ville.
- 3) Le taux de végétalisation prenant en compte la quantité d'espace verts et de végétation, qui est nécessaire pour filtrer l'air, constituer des puits de carbone et améliorer l'esthétique urbaine.
- 4) Le taux de mixité sociale prenant en compte la quantité de logements sociaux dans chaque quartier, ainsi que le mélange vertical de personnes ayant différents niveaux de CSP, afin d'éviter la gentrification, la ghettoïsation et favoriser l'intégration sociale.
- 5) La part des circuits courts alimentaires au sein de chaque quartier pour favoriser l'achat local et l'autoproduction.

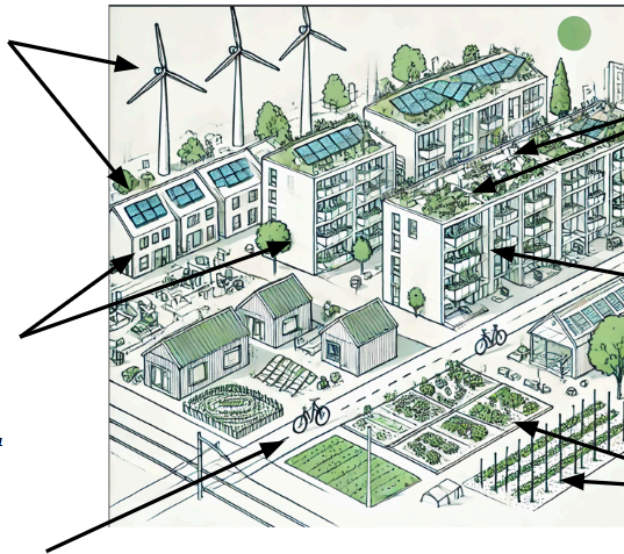
Afin d'obtenir le label C40C les villes devront augmenter et améliorer leur IDU annuellement d'ici 2040, à des rythmes adaptés à leur niveau de développement.

Green district C40 Cities 2040

Source d'énergies renouvelables: Mix énergétique selon les aménités de la ville en circuit court pour éviter les transports et pertes d'énergies

Isolation thermique et durabilité du bâti: Rénovation des isolants thermiques, cool painting et réhabilitation du bois comme matériau durable, système de récupération d'eau de pluie

Mobilités durables décarbonées



Toits et espaces végétalisés: Filtration de l'air, puits de carbone, fonction esthétique et sociale

Mixité sociale locale et verticale: Habitations à loyer modérés publiquement juxtaposées à des loyer ou des biens au prix du marché

Jardins urbains: Compostage et autoproduction locale en circuits courts

Article 3 :

Axe concerné :

Proposition : La transition écologique ne peut être punitive ou synonyme de souffrance et que le bien être citoyen de la vie en ville doit rester une priorité de tout gouvernement municipal.

A cette fin, est élaboré annuellement une évaluation de la sensation de bien être citoyen urbain par la création d'un **taux de résilience urbaine citoyenne (progression de la sensation de bien être)** à travers un sondage participatif de la population de la ville tout au long du processus de transition écologique, s'inspirant de la méthodologie du **World Happiness Report** annuel des Nations Unies.